



**AVIS PUBLIC**  
**DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE**  
**POUR LES ANNÉES 2025-2026-2027**

**AVIS** est, par les présentes, donné :

Que le rôle d'évaluation foncière triennal pour les années 2025, 2026 et 2027 a été déposé au bureau de la soussignée, le 13 septembre 2024, et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures normales de bureau.

Conformément aux dispositions de l'article 73 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ c. F-2.1), avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer, en personne ou par courrier recommandé, une demande de révision.

Pour être recevable, la demande de révision doit :

- être faite au moyen du formulaire prescrit à cet effet et disponible à l'hôtel de ville situé au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion;
- être déposée à l'adresse ci-haut mentionnée, et ce, avant le 1<sup>er</sup> mai 2025;
- inclure le paiement du tarif applicable.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 16 septembre 2024.

Zoë Lafrance, avocate, OMA  
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)